

CLEARWATER

ALGIBAN GRAN

GRANULES DE CHLORATION STABILISÉS

Détruit les bactéries et les algues dans l'eau des piscines

PRINCIPE ACTIF :

Chlore libre (disponible sous forme de Dichloro-s-triazinetrione sodique) 25%

Cuivre (disponible sous forme de sulfate de cuivre pentahydrate) 3,4%

AVERTISSEMENT :

Des dépôts de sels de cuivre peuvent tacher les surfaces de la piscine. Des niveaux excessifs de cuivre augmenteront cette probabilité.

ATTENTION

POISON   CORROSIF

DOMESTIQUE

No D'HOM. 21957 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Contenu net
{Format}

Clearwater, C.P. 25
Victoriaville (Québec) G6P 6S4
1-866-470-7264

Dans la plupart des piscines, deux traitements avec ALGIBAN GRAN suffisent durant la saison de natation, à l'ouverture de la piscine au printemps et de nouveau immédiatement avant le début du temps chaud. ALGIBAN GRAN peut aussi servir à un hivernage efficace de l'eau de la piscine à l'automne.

MODE D'EMPLOI :

1. Vérifier le niveau de cuivre avec une trousse d'analyse. Pour empêcher les taches, le niveau de cuivre devrait être inférieur à 1 ppm.
2. Maintenir quotidiennement les teneurs aux valeurs appropriées; ces teneurs sont déterminées à l'aide d'une trousse d'analyse :

Chlore libre disponible :	1,0 – 3,0 ppm
pH :	7,2 – 7,8
Alcalinité totale :	80 – 120 ppm
Dureté en calcium :	200 – 300 ppm
3. Pour un rendement maximum, utiliser ALGIBAN GRAN le soir après la fermeture de la piscine. Employer 180 à 200 g par 10 000 L d'eau de piscine en répandant le produit à la volée directement sur la surface de l'eau. Cette dose fournit 4 ppm de chlore, donc une suppression immédiate des algues et 0,6 ppm de sulfate de cuivre élémentaire pour une protection prolongée contre toutes les souches de spores d'algues.
4. Ne pas utiliser la piscine avant que le chlore résiduel ne soit de 1,0 à 3,0 ppm.
5. Maintenir un programme d'entretien de chlore résiduel normal.
6. Équilibrer le pH entre 7,2 et 7,8. Un pH supérieur à 8,0 peut tacher les parois et le fond de la piscine.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des adultes, des enfants ou des animaux de compagnie.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Agent d'oxydation puissant. Peut provoquer un incendie ou une explosion s'il est contaminé. Forme un gaz dangereux s'il est mélangé à un acide. Il est recommandé de porter des gants de caoutchouc lors de la manutention de ce produit. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Dangereux s'il est ingéré. Garder le contenant fermé et le placer dans un endroit frais et sec. Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. NE PAS permettre aux adultes, aux enfants ni aux animaux de compagnie de pénétrer dans la zone traitée avant que le produit appliqué se soit entièrement déposé.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper et le jeter avec les ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas**

d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.